

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Kibungu, le
de 18/11/57
(1) N° 592 / J



Ref. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

Consultation prisonniers.

A Monsieur le Gardien de Prison à KIBUNGU.

CPI à Monsieur l'Administrateur de Territoire
à KIBUNGU.

Monsieur le Gardien de Prison,

Suite à votre lettre 3289/Just 3/02/DC,
j'ai l'honneur de vous communiquer que c'est à
l'Infirmier se rendant le matin à la prison, qu'il
appartient de désigner les prisonniers nécessitant
des soins médicaux; ces malades doivent se présenter
à 7h30, soit au dispensaire pour les soins banaux,
soit chez moi-même pour les cas spéciaux; il est
évident que seuls ces derniers doivent se représenter;
les autres peuvent être soignés à la prison.

Le Médecin Directeur de l'Hôpital

Dr W. DUPONT